



Saint-Christophe-en-Oisans, le 4 octobre 2024

Vallée du Vénéon : la route ouverte à tous cet hiver

Le Président du Département, Jean-Pierre Barbier, et le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Fabrice Pannekoucke, se sont rendus ce matin à La Bérarde pour constater l'avancée des travaux communaux de canalisation du torrent des Etançons et des travaux départementaux de reconstruction de la RD 530. Le Président Jean-Pierre Barbier a annoncé que les travaux de la RD 530 s'élevaient à 16 M€, qui s'ajoutent aux 5 M€ du fonds d'urgence créé pour soutenir les communes de la vallée.

Suite à la crue historique du Vénéon en juin dernier qui a gravement endommagé la route départementale dans 14 secteurs, le Département travaille sans relâche pour rétablir la circulabilité pour tous de l'unique route d'accès de cette vallée. Objectif ? terminer avant que ne débutent les nouvelles saisons touristiques, sous réserve des aléas climatiques.

Point travaux :

- Jusqu'à Venosc : la route devrait être « circulable » à tous les usagers dès cet hiver, pour permettre à la commune une activité touristique hivernale normale.
- Entre Venosc et Saint-Christophe-en-Oisans : réouverture à la circulation pour tous prévue au printemps.
- Entre St Christophe et Les Etages : les études sont en cours.

Concernant le fonds d'aide d'urgence, en plus des 5 M€ que le Département a engagé pour venir en aide aux communes sinistrées de La Bérarde, 31 collectivités ont déjà voté leur soutien à ce fonds, pour un montant total de 70 000 euros.

« Les images des maisons éventrées, ensevelies sous les roches, du hameau de La Bérarde montre l'amplitude du drame que la vallée a vécu. Dès le lendemain de la crue, le Département a tout mis en œuvre pour permettre que la route, seul accès à la vallée, puisse redevenir praticable pour les riverains, les secours et les entreprises. Notre objectif est bien de la rouvrir à tous, dans les meilleurs délais, sous réserve des aléas climatiques. Nous y travaillons d'arrache-pied », affirme le Président du Département Jean-Pierre Barbier.